



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-de-chantiers-irve-f-h-3>

## Chef de chantiers IRVE F/H

### Description

Nous recherchons un Chef de chantiers IRVE (H/F) sur Chambéry (73). Tu seras en charge de l'organisation et du suivi au quotidien des chantiers de déploiement des réseaux de bornes de recharge pour véhicules électriques, sous la responsabilité du Conducteur de Travaux. Une attention particulière sera portée sur le respect des normes de sécurité, qualité et environnement de l'entreprise.

Tes futures missions :

- Réaliser des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, incluant tirage de câbles courant fort et faible.
- Poser des fourreaux et des équipements électriques.
- Réaliser des installations de terre et liaisons équipotentielles.
- Effectuer des travaux de raccordements électriques sur coffrets et postes de transformation.
- Assurer la maintenance et le dépannage des bornes de recharge.
- Veiller au respect des règles de sécurité, qualité et environnement de l'entreprise.

Où : Chambéry (73)

Pour combien : 14-17EUR de l'heure

Type de contrat : Intérim

### Organisme employeur

asap.work

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ACTIVITÉS DES AGENCES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

### Lieu du poste

73065, CHAMBERY, CHAMBERY, France

### Salaire de base

25000 € - Salaire de base  
30000 €

### Date de publication

14 octobre 2024 à 09:02

### Valide jusqu'au

13.11.2024

### Qualifications

Entre nous ça va coller si tu as :

- minimum 1 an d'expérience dans l'installation de réseaux électriques et/ou en IRVE, avec des compétences en électricité courants forts et faibles.
  - Un Bac pro/BTS Electrotechnique ou équivalent, si tu es électricien expérimenté/diplômé.
  - Les habilitations électriques B2V, BR et idéalement la qualification IRVE (P1, P2, P3).
  - Une maîtrise minimale de l'outil informatique.
- Tu es reconnu pour ton sens de l'engagement, respect des délais et des objectifs, rigueur, organisation et esprit d'équipe.

Les + de la mission :

- Véhicule de service
- Panier repas
- Prime de productivité